

## La traduction du passif anglais en français

Irène V. Spilka

Volume 24, numéro 2, juin 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Spilka, I. V. (1979). La traduction du passif anglais en français. *Meta*, 24(2), 240–252. <https://doi.org/10.7202/004244ar>

# La traduction du passif anglais en français\*

0. La traduction des phrases passives présente des difficultés d'ordre grammatical, sémantique et stylistique. En effet, certaines constructions possibles en anglais sont inusitées en français ; par contre le français possède divers moyens d'expression capables de donner à la phrase une valeur passive tout en lui conservant sa forme active. Mais il ne suffit pas qu'une phrase soit grammaticale pour être acceptable, et les locuteurs natifs préfèrent souvent telle forme à telle autre, notamment le passif à l'actif. Dans les lignes qui suivent, nous tentons de faire le point sur les obstacles linguistiques à la traduction directe du passif anglais en français, ainsi que sur les solutions offertes par la langue française dans les cas où le recours à la traduction indirecte s'impose.

1.0 *Difficultés grammaticales.* Nous rangeons sous la rubrique grammaticale les faits lexicaux aussi bien que syntaxiques, car c'est la grammaire de la langue, et non la préférence des locuteurs, qui autorise certaines formes et en interdit d'autres. Lorsque deux phrases synonymes sont également licites, mais que l'une d'elles semble préférable à l'autre, pour quelque raison que ce soit, nous disons au contraire que le choix du locuteur est dicté par des considérations stylistiques.

1.1 La transformation passive s'opère essentiellement de la même façon en anglais et en français : le sujet du verbe actif (l'agent de l'action) est affecté d'un démarcatif (*by* / « de », « par ») dans la phrase transformée où il devient le complément du verbe passif, tandis que l'objet direct joue le rôle de sujet du verbe, qui se conjugue à l'aide de l'auxiliaire (*to be* / « être ») et du participe passé :

|              |                 |                 |                  |           |               |
|--------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------|---------------|
| P. active :  | Sujet-agent     | Verbe           | Objet            |           |               |
| 0 a          | <i>Edgar</i>    | <i>purloins</i> | <i>a letter.</i> |           |               |
| b            | Edgar           | détourne        | une lettre.      |           |               |
| P. passive : | Objet           | V = Aux.        | + Part.          | Démarc.   | Agent         |
| 1 a          | <i>A letter</i> | <i>is</i>       | <i>purloined</i> | <i>by</i> | <i>Edgar.</i> |
| b            | Une lettre      | est             | détournée        | par       | Edgar.        |

1.2 Mais l'anglais connaît cependant des constructions ignorées du français. Le verbe *to have* / « avoir », transitif dans les deux langues, ne se conjugue pas au

\* Communication présentée au Ve Congrès international de linguistique appliquée, tenu à Montréal du 20 au 26 août 1978.

passif en français. Si l'expression *to have a good time* peut se traduire, dans certains contextes, par « avoir du bon temps » à l'actif (2 a et b), il n'en va pas de même au passif (3 a et b) :

- 2 a *John had a good time.*
- b John a eu du bon temps.
- 3 a *A good time was had by all.*
- b \*Du bon temps a été eu par tous.

1.3 En anglais, les locutions verbales du type *to take care* / « prendre soin », *to pay attention* / « faire attention » s'emploient au passif (4 et 5b), mais les locutions correspondantes en français n'admettent pas la transformation passive (4 et 5b) :

- 4 a *Care was taken by Jane...*
- b \*Soin a été pris par Jane...
- 5 a *No attention was paid to this matter.*
- b \*Aucune attention n'a été faite à cette question.

1.4 Certains verbes transitifs de l'anglais sont intransitifs en français, comme *to please* / « plaire à », de sorte que leur forme passive anglaise n'a pas de correspondance exacte en français<sup>1</sup> :

- 6 a *Mary is easily pleased.*
- b \*Mary est facilement plue.

1.5 Le verbe anglais suivi d'une particule postverbale (préposition ou adverbe) se conjugue aussi bien au passif qu'à l'actif :

- 7 a *Do not speak until you are spoken to.*
- 8 a *The strikers were shot at by the police.*
- 9 a *This can be talked over after dinner.*

En français, au contraire, la préposition empêche la transformation passive :

- 7 b \*Ne parle pas avant que tu ne sois parlé à.
- 8 b \*Les grévistes ont été tirés sur par la police.
- 9 b \*Cela pourra être parlé de après le dîner.

1.6 Lorsque le verbe est suivi d'un objet direct et d'un complément d'objet indirect désignant le destinataire, l'anglais — celui d'Amérique du moins — permet d'intervertir l'ordre des objets direct et indirect tout en supprimant la préposition régime. Les phrases a et b sont, en effet, interchangeables :

- 10 a *Mary threw the ball to Peter.*
- b *Mary threw Peter the ball.*
- 11 a *Joan asked a question of Paul.*
- b *Joan asked Paul a question.*
- 12 a *Alexander telephoned (a message) to Bell.*
- b *Alexander telephoned Bell (a message).*

1. Le verbe « obéir » est le seul verbe intransitif français qui ait un passif.

Chacune de ces phrases peut se transformer en phrase passive :

- 10 a : 10 c *The ball was thrown to Peter by Mary.*
- 10 b : 10 d *Peter was thrown the ball by Mary.*
- 11 a : 11 c *A question was asked of Paul by Joan.*
- 11 b : 11 d *Paul was asked a question by Joan.*
- 12 a : 12 c *A message was telephoned to Bell by Alexander.*
- 12 b : 12 d *Bell was telephoned (a message) by Alexander.*

En français, les constructions du type b sont inconnues, et partant les passives du type d qui en découlent. Notons en passant que lorsque l'objet direct est implicite, il peut demeurer tacite :

- 13 a *X writes Y* [sous-entendu : *a letter*].
- 14 a *X telephones Y* [sous-entendu : *a message*].
- 13 b *X écrit à Y* [sous-entendu : *une lettre*].
- 14 b *X téléphone à Y* [sous-entendu : *un message*].

C'est ce qui donne l'impression que les compléments anglais et français sont asymétriques, c'est-à-dire que le verbe anglais est transitif tandis que le verbe français est intransitif, alors qu'il s'agit en réalité d'un syntagme de destination dans les deux cas.

1.6 Enfin, le verbe transitif peut être suivi d'une complétive :

- 15 a *The press believes (that) the monster feeds on piranhas.*

Rien ne s'oppose alors, en anglais, à ce que le verbe de la complétive soit à l'infinitif :

- 15 b *The press believes the monster to feed on piranhas.*

Le sujet (agent) de la complétive peut alors en être extrait pour servir de sujet grammatical au verbe passif de la principale :

- 15 c *The monster is believed by the press to feed on piranhas.*

Les constructions passives de ce type sont impossibles en français.

2.0 *Difficultés lexicales.* Il est certes délicat d'établir une distinction nette entre les difficultés de traduction lexicales et syntaxiques, puisque les formes lexicales s'insèrent dans des constructions syntaxiques et que ces dernières sont formées à l'aide des formes lexicales particulières à chaque langue. Mais il reste qu'une forme donnée peut se traduire par un mot appartenant à une catégorie grammaticale différente ou exigeant une construction syntaxique différente dans le texte d'arrivée (voir la « transposition » chez Vinay et Darbelnet, ainsi que les *translation shifts* chez Catford). Il convient donc, pour éclairer certaines questions, de comparer les éléments lexicaux des deux langues de manière à connaître leurs propriétés respectives.

2.1 Certains verbes susceptibles de passivisation en anglais ont comme correspondants des verbes inusités au passif en français. Tels sont les verbes dits essentiellement pronominaux :

16 a *Things past were remembered by Proust.*

16 b \*Les choses passées étaient se souvenues de par Proust.

2.2 Enfin, certains verbes défectifs en français moderne ne sont plus usités au participe passé, de sorte qu'ils ne peuvent se conjuguer au passif :

17 a *Pat was fetched by the boy.*

b \*Pat fut quéri par le boy.

3.0 *Procédés de traduction indirects.* Dans tous les cas où la traduction du passif anglais par le passif français se révèle impossible pour des raisons d'ordre grammatical, que celles-ci proviennent du lexique ou de la syntaxe, le recours à un procédé de traduction indirect devient nécessaire.

3.1 Parmi ceux-ci, le plus simple consiste à recouvrer la phrase active sous-jacente, ce qui n'est toutefois possible que si la phrase passive comporte un syntagme agentif. Ce procédé permet de traduire les phrases 3, 4, 8, 16 et 17 :

3 c Tous ont eu du bon temps.

4 c Jane a pris soin de...

8 c La police a tiré sur les grévistes.

16 c Proust se souvenait des choses passées.

17 c Le boy alla chercher Pat.

On notera cependant que le texte traduit subit dans ce cas une altération par rapport au texte original, puisque les arguments<sup>2</sup> (objet, agent) de la proposition originale ne se trouvent plus présentés dans le même ordre.

3.2 D'autre part, lorsque la phrase passive anglaise ne comporte pas de syntagme agentif, le retour à la phrase active s'accompagne obligatoirement d'un ajout, qui peut être le pronom indéfini « on ». C'est ainsi que les phrases 4, 5 et 6 peuvent se rendre par :

4 c Ne parle pas à moins qu'on ne te parle.

5 c On n'a pas fait attention à cette question.

6 c On en reparlera après le dîner.

3.3 Les phrases ayant déjà subi la transformation inversant l'ordre des objets direct et indirect en anglais appellent une solution plus complexe. Pour conserver l'ordre de présentation des arguments dans la proposition, il faut, en effet, introduire un auxiliaire pronominal comme « se faire », « se voir », « s'entendre », « se laisser » suivi du prédicat à l'infinitif. Il convient cependant de signaler que la construction à l'aide de « se faire » produit une phrase ambiguë. La phrase 18 peut, en effet, s'interpréter de deux façons :

18 Jean s'est fait voler son vélo =

a) quelqu'un a volé le vélo de Jean ;

b) Jean a fait en sorte que quelqu'un lui vole son vélo.

2. Fillmore considère la phrase comme une proposition constituée d'un prédicat entouré de ses arguments logiques. Cette conception nous paraît mériter d'être retenue.

Quoi qu'il en soit, l'emploi d'un verbe auxiliaire permet de traduire les phrases comme 10 b, 11 b et 12 b sans modifier l'ordre des arguments :

- 10 b : 10 c Peter s'est fait lancer la balle par Mary.
- 11 b : 11 c Paul s'est fait poser une question par Joan.
- 12 b : 12 c Bell s'est fait téléphoner par Alexandre.

3.4.1 Certains verbes passifs anglais ont comme équivalents français usuels des verbes actifs ; c'est le cas de *to be used for* / « servir à », *to be born of* / « naître de » (voir également la phrase 25) :

- 19 a *Her decision is born of a desire to be helpful.*
- b Sa décision naît du désir d'aider.

3.4.2 On peut rapprocher des couples de verbes présentant cette propriété les couples de verbes réciproques, comme *sell* : *buy* / vendre : acheter, et rendre la phrase passive anglaise par la réciproque active en français, solution qui permet de traduire sans en permuter les arguments la phrase ayant subi l'inversion des objets direct et indirect :

- 20 a *Mel was given a ring by Lorna.*
- b Mel a reçu une bague de Lorna.

3.4.3 Quant aux verbes symétriques, il suffit qu'ils soient affectés d'un démarcatif pour devenir passifs :

- 21 a *Paper is yellowed by dampness.*
- b Le papier jaunit à l'humidité.

3.5 Enfin, certaines tournures, notamment la phrase passive dont le sujet est extrait de la complétive, constituent des cas limites nécessitant une adaptation, par exemple :

- 15 d Le monstre, de l'avis des journalistes, se nourrit de piranhas.

4.0 *Difficultés stylistiques.* Même lorsque rien dans la phrase ne fait obstacle à la traduction d'une forme passive anglaise par une forme passive française, des considérations d'ordre stylistique peuvent cependant faire préférer d'autres tournures.

4.1 Vinay et Darbelnet avaient déjà proposé le verbe actif conjugué à l'aide du pronom indéfini « on » :

- 22 a *You are wanted on the phone.*
- b On vous demande au téléphone.

ainsi que l'emploi de la voix moyenne :

- 23 a *Ham is eaten cold.*
- b Le jambon se mange froid.

4.2 Irena Bellert a signalé trois autres solutions, à savoir la construction impersonnelle avec « il » :

- 24 a *Special provisions need to be made...*  
 b Il convient de prendre des dispositions spéciales...

un verbe actif français qui soit l'équivalent sémantique du verbe passif anglais :

- 25 a *This instrument is used for...*  
 b Cet instrument sert à...

et enfin une phrase active équivalente à la phrase passive anglaise :

- 26 a *A similar cassette is being introduced by another Japanese corporation, Panasonic...*  
 b Une autre société japonaise, Panasonic, lance sur le marché une cassette analogue...

4.3.0 L'intérêt du travail de Bellert réside dans le fait qu'elle précise, pour les besoins de la traduction automatique, les conditions qui déterminent le choix d'une formule plutôt que d'une autre. Il ressort également de son étude que sur les onze ensembles de conditions étudiées, six (donc 54,5%) donnent lieu à la traduction directe, c'est-à-dire par le passif français. Certes, il ne saurait être question de reprendre ici la liste, longue et détaillée, de ces conditions — le lecteur intéressé se reportera à l'original — mais il peut être intéressant de rappeler celles qui font apparaître chacune des tournures actives dans le texte traduit.

4.3.1 On traduit à l'aide du verbe actif accompagné du pronom indéfini « on » lorsque la phrase comporte un syntagme adverbial au début seulement et que son verbe exige un sujet ayant le trait < + HUMAIN >, à condition toutefois que ce dernier ne soit ni anaphorique (renvoyant à un élément déjà cité dans le texte), ni « lourd » (c'est-à-dire long), que le verbe ne soit pas précédé d'un modal ou d'un auxiliaire exprimant la nécessité, qu'il n'ait pas d'équivalent français actif, et enfin que la phrase ne comporte pas de syntagme agentif. La classique affiche recherchée des touristes francophones voyageant en pays anglophone illustre bien ce cas :

- 27 a *French spoken here.*  
 b Ici on parle français<sup>3</sup>.

4.3.2 La construction impersonnelle (voir la phrase 24) est appelée par la présence d'un modal (*must, should*) ou d'un auxiliaire (*have to, need to*) exprimant la nécessité, à condition toutefois que la phrase ne comporte ni sujet anaphorique ou lourd, ni syntagme agentif.

4.3.3 Le verbe actif français remplace le verbe passif anglais (voir la phrase 25) lorsque la phrase ne comporte pas de syntagme agentif et qu'il existe un verbe actif ayant le même sens que le verbe passif anglais.

4.3.4 Enfin, la phrase se rend par l'actif, même lorsqu'elle renferme un syntagme agentif, quand le nom d'agent a le trait < + HUMAIN >, pourvu que le sujet ne soit ni anaphorique, ni lourd, ni précédé d'un quantificateur explicite (voir la phrase 26).

3. C'est nous qui citons cet exemple.

4.3.5 Bellert n'a pas manqué de mentionner la voix moyenne, mais elle n'en précise pas les conditions d'emploi.

5.0 Il ressort du travail de Bellert que la présence d'un modal ou d'un verbe auxiliaire sémantiquement équivalent dans la phrase passive anglaise influe sur le choix de la forme verbale correspondante en français. En effet, le français n'a pas de véritables modaux et use, pour exprimer la modalité, de moyens divers : verbes auxiliaires, voix moyenne, temps verbaux (nécessité, « il faut », « il est nécessaire », « il convient » ; contingence, « si l'agent vous voyait, il vous donnerait une contravention » ; éventualité, « si l'agent vous voit, il vous donnera une contravention » ; aptitude, « Claude sait nager » ; inaptitude, « je ne saurais dire », pour ne citer que celles-là).

5.1 Tout comme le passif accompagné de *must*, *have to*, etc., le passif précédé de *can*, *be able to*, etc., appelle un traitement particulier. Le français possède en effet des adjectifs dérivés du verbe et généralement terminés en « -able » ou en « -ible » qui servent à exprimer la possibilité concernant l'objet de l'action : « attribuable » = qui peut être attribué (opposé à « attributif », qui attribue ou peut attribuer), « visible » = qui peut être vu (opposé à « voyant », qui voit ou peut voir). Lorsque la phrase ne comporte pas de syntagme agentif, le verbe passif employé avec *can* ou un équivalent sémantique peut donc se traduire à l'aide de l'auxiliaire « être » et d'un adjectif de possibilité :

28 a *This decree can be rescinded at any time.*

b Ce décret est révoqué en tout temps.

29 a *The North star could not be seen last night.*

b L'étoile polaire n'était pas visible hier soir.

6. Pour conclure cette partie de l'exposé, on peut dire que la traduction du passif anglais par le passif français ne convient pas toujours, même lorsqu'elle est concevable et réalisable du strict point de vue grammatical. Diverses solutions s'offrent alors au traducteur, et leur choix dépend du contexte phrastique. Un tableau récapitulatif permettra d'apprécier l'écart entre le texte traduit (TT) et le texte original (TO) résultant de l'application des diverses traductions proposées jusqu'ici. (Voir Tableau I)

7.0 *Considérations pragmatiques.* La communication intéresse deux sujets, l'émetteur (parlant ou écrivant) et le récepteur (écoutant ou lisant). Le premier est sans doute libre de choisir la forme d'expression qui lui convient, mais il ne peut cependant demeurer absolument indifférent aux préférences du second, car ce dernier conserve toujours la liberté d'admettre ou de refuser tel message, tout au moins de porter sur lui et son auteur des jugements de valeur qui peuvent être favorables ou défavorables. Il convient donc de s'interroger sur les préférences des auditeurs et des lecteurs en ce qui concerne l'opposition actif-passif.

7.1 Dans un remarquable article intitulé « Un passif ; pour quoi faire ? », M. Hupet et J. Costermans citent sept conditions qui font préférer la voix passive à la voix active. Ce sont



- 1) L'absence de syntagme dénotant l'agent :
  - 30 L'heure du départ fut annoncée (plutôt que « on annonça l'heure du départ ») ;
- 2) La préservation de l'ordre singulier, pluriel :
  - 31 La concierge fut interrogée par les magistrats ;
- 3) La préservation de l'ordre animé, inanimé :
  - 32 Ma sœur est effrayée par le noir ;
- 4) La cohésion du syntagme verbal et du syntagme adverbial :
  - 33 La collision fut évitée de justesse par le motocycliste ;
- 5) La cohésion contextuelle :
  - 34 Une orpheline a été adoptée par son frère  
(l'ordre inverse, « son frère adopta l'orpheline », laisse croire, en effet, qu'il s'agit du frère de quelqu'un d'autre) ;
- 6) L'opposition connu-inconnu :
  - 35 Le doyen actuel n'est pas très apprécié.

## TABLEAU I

*Procédés de traduction du passif  
(phrase simple)*

## TO : PASSIF

## TT :

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 1) passif                       | verbe passif<br>( <i>X is written by Y</i> / X est écrit par Y)  |
| actif :                         |  |
| 2) sans inversion<br>sans ajout | verbe équivalent / auxiliaire + adjectif<br>( <i>X is used to</i> / X sert à)<br>( <i>X is given Y by Z</i> / X reçoit Y de Z)<br>( <i>X is bleached by Y</i> / X blanchit à Y)<br>( <i>X can be seen</i> / X est visible) |
| 3) avec ajout                   | voix moyenne (+ auxiliaire)<br>( <i>X is measured by Y</i> / X se mesure à l'aide de Y)<br>( <i>X is told Y by Z</i> / X se fait dire Y par Z)   |
| 4) avec inversion<br>sans ajout | phrase active sous-jacente<br>( <i>X is launched by Y</i> / Y lance X)   |
| 5) avec ajout<br>non humain     | verbe impersonnel avec « il »<br>( <i>X must be done</i> / il faut faire X)  |
| 6) humain                       | verbe avec sujet indéfini « on »<br>( <i>X is wanted</i> / on demande X)   |

« Le doyen actuel » présuppose qu'il y a un doyen ; « il n'est pas très apprécié » constitue l'information nouvelle ;

7) L'asymétrie de la phrase. Contrairement à leurs prédécesseurs qui croyaient que l'accent emphatique tombait sur le premier segment de la phrase passive, c'est-à-dire le sujet grammatical qui est en réalité l'objet de l'action, Hupet et Costermans soutiennent que c'est l'agent qui se trouve mis en relief dans la phrase passive. Ils ne donnent pas d'exemple, mais il est facile d'en imaginer un. Soit

36 L'équipe bleue a été défaite par l'équipe verte.

Dans la première hypothèse, on s'étonne que l'équipe bleue ait pu être défaite, tandis que dans la seconde, on trouve surprenant qu'elle l'ait été par l'équipe verte.

7.2 En rapprochant les observations de Hupet et Costermans et le schéma des correspondances automatiques établi par Bellert, on obtient un tableau des conditions déterminantes de l'apparition du passif dans la phrase relevées jusqu'ici.

TABLEAU II  
*Conditions déterminantes du passif*

|  | Hup. Cost.<br>ex. 1 | Bell. <sup>4</sup><br>6 cas |
|--|---------------------|-----------------------------|
| 1) Absence du syntagme agentif   |                     |                             |
| 2) Préservation d'un ordre de présentation privilégié :                      |                     |                             |
| a) singulier — pluriel   | 2                   |                             |
| b) animé — inanimé   | 3                   | 2                           |
| c) syntagme verbal — syntagme adverbial                                      | 4                   |                             |
| d) segment anaphorique en tête de la phrase                                  | 5                   | 3                           |
| e) segment affecté d'un quantificateur, ou « lourd »<br>en tête de la phrase |                     | 3                           |
| f) connu — inconnu   | 6                   |                             |
| 3) Déplacement de l'emphase  | sans ex.            |                             |

8.0 *Le passif dans les phrases enchâssées.* Les études citées portent uniquement sur la phrase simple. Celle de Bellert est grammaticale : il s'agit de déterminer ce qui, dans la structure de la phrase, déclenche l'apparition de telle construction plutôt que d'une autre. Hupet et Costermans empruntent au contraire les méthodes de l'enquête psycholinguistique : ils souhaitent connaître les préférences des sujets parlants. Une troisième perspective est cependant possible : on peut chercher à définir les fonctions du passif dans le texte, c'est-à-dire dans une suite de phrases. Mais il devient dès lors nécessaire de tenir compte des phénomènes d'effacement et d'enchâssement. Or les phrases enchâssées présentent certaines difficultés de traduction propres qu'il convient d'étudier séparément.

8.1 Nous avons vu plus haut les propriétés fondamentales de la phrase passive. Celle-ci provient d'une phrase active et s'obtient à l'aide d'une transformation qui

4. Le total des conditions dépasse onze parce que certaines conditions s'appliquent simultanément.

inverse la position de l'agent et de l'objet autour du prédicat, en même temps qu'elle fait apparaître en surface l'auxiliaire *to be* / « être » ainsi qu'un démarcatif du nom d'agent. Mais le processus transformationnel ne s'arrête pas nécessairement à ce stade. Il est, en effet, possible de procéder à une série d'opérations d'effacement, soit

1) L'effacement du syntagme agentif (cf. 1 a et 1 b) qui n'entame pas l'autonomie de la phrase :

1 c *A letter is purloined.*

d Une lettre est détournée.

2) L'effacement de l'auxiliaire, qui donne une phrase prête à s'enchâsser dans une autre :

1 e ... *a letter purloined by Edgar...*

f ... une lettre détournée par Edgar...

3) Le double effacement du syntagme agentif et de l'auxiliaire (avec, en anglais, antéposition obligatoire du participe passé) qui donne encore une fois une construction prête à s'enchâsser dans une autre :

1 g ... *a purloined letter...*

h ... une lettre détournée...

Ces opérations ont pour effet d'augmenter le degré de concision et de cohésion du texte formé de phrases passives et, à ce titre, mériteraient une étude plus poussée, mais qui dépasse les cadres du présent exposé. Au point de vue de la traduction cependant, les phrases enchâssées par suite de l'effacement de l'auxiliaire exigent qu'on s'y arrête.

8.2 Ces phrases sont des relatives puisqu'elles renferment un syntagme nominal identique à l'un de ceux qui sont compris dans la phrase enchâssante :

37 *A letter purloined by Edgar was found by Hercule.*

= *A letter was found by Hercule*

+ *a letter was purloined by Edgar.*

Dans la mesure où la phrase enchâssée est recouvrable, elle peut être isolée et traitée comme une phrase simple avant d'être réintroduite dans la phrase enchâssante. Elle se traduit donc, pour l'essentiel, selon les mêmes principes. Mais l'effacement de l'auxiliaire peut se trouver empêché en français. C'est ainsi que la phrase négative peut nécessiter le rétablissement de la relative en expansion lorsqu'il n'existe pas de participe passif négatif. L'emploi de la tournure « non » + PART. PASSÉ pouvant, en effet, sembler lourde, gauche et improbable dans certains cas. Comparer 38 et 39 :

38 a *Children not accompanied by an adult pay \$1.*

b Les enfants non accompagnés d'un adulte paient \$1.

39 a *Our uncle, not easily impressed as a rule, was startled...*

b Notre oncle, qui ne se laissait pas facilement impressionner d'habitude, fut étonné...

8.3 Le rétablissement de la relative en expansion présente à son tour une difficulté. Le français exprime en effet l'inhérence et la contingence à l'aide de deux constructions différentes : le participe présent (41) et la relative (42) :

41 Les mesures découlant du nouveau règlement...

42 Les mesures que l'on nous propose d'adopter...

Il devient donc nécessaire de respecter cette distinction lorsque la traduction se fait à l'aide de la voix active :

43 a ... *containers used in transporting explosives...*

b ... les containers servant au transport des explosifs...

44 a ... *containers sometimes used as replacements...*

b ... les containers qui servent parfois de rechanges...

Cette distinction est d'autant plus importante que la voix active s'emploie chaque fois que le participe passif anglais provient d'un verbe ayant un équivalent actif en français (cf. 3.4.1, 3.4.2 et 3.4.3) :

45 a ... *problems engendered by budget restrictions...*

b ... les problèmes résultant des restrictions budgétaires...

46 a ... *naive people sold fake watches by barkers at a fair...*

b ... les naïfs qui achètent de fausses montres des aboyeurs dans les foires...

47 a ... *colours easily faded by the sun (should be dried indoors).*

b ... les couleurs pâlisant facilement au soleil (doivent être mises à sécher à l'intérieur).

8.4 Lorsque le participe passif anglais exprime l'accomplissement d'une action et que le verbe français possède une forme nominale, c'est-à-dire un nom ayant le trait <+ ABSTRAIT>, la traduction donne lieu à un changement de catégorie grammaticale :

48 a ... *pollution from things like sewage dumped into the sea...*

b ... la pollution provenant de l'évacuation des eaux d'égout dans la mer...

49 a ... *whenever increased productivity is discussed...*

b ... chaque fois qu'il est question de l'accroissement de la productivité...

8.5 Le changement de catégorie grammaticale s'opère parfois à l'aide d'un adjectif, surtout dans les locutions usuelles, lorsque le participe désigne l'effet résultant de l'action, soit un état, une propriété ou une qualité :

50 a ... *the blessed Virgin...*

b ... la sainte Vierge...

51 a ... *related matters...*

b ... les questions connexes...

- 52 a ... *mixed crews...*  
 b ... des équipes mixtes...

8.6 Mais la traduction à l'aide d'un adjectif appelle à nouveau une distinction. Nous avons déjà constaté (cf. 5.1) que la présence du modal *can* dans la phrase anglaise permettait de traduire le participe passif par un adjectif de possibilité. Or l'effacement de l'auxiliaire dans la phrase enchâssée entraîne aussi l'effacement du modal, de sorte que la relative réduite se trouve ambiguë. Seul le contexte textuel, voire situationnel permet alors de lever l'ambiguïté :

- 53 a *The spy, easily recognized by his walk, was immediately arrested.*  
 b L'espion, facilement reconnu à sa démarche, fut immédiatement arrêté.
- 54 a *You may ask any guide, easily recognized by his or her green T-Shirt.*  
 b Adressez-vous à n'importe quel guide, facilement reconnaissable à sa chemise verte.

8.7 Au tableau des procédés de traduction du passif dans la phrase simple nous pouvons maintenant ajouter celui des procédés intéressant la phrase enchâssée, que voici.

### TABLEAU III

#### *Procédés de traduction du passif (phrase enchâssée)*

---

TO : passif

---

TT :

- 1) rétablissement de la relative sans effacement  
(mêmes règles que pour la phrase simple)
  - 2) relative réduite au participe passé  
(*X found (by Y) / X trouvé (par Y)*)
  - 3) participe présent  
(*X caused by Y / X résultant de Y*)
  - 4) adjectif de possibilité  
(*X recovered at will / X recouvrable à volonté*)
  - 5) adjectif d'état  
(*X needed (by Y) / X nécessaire (à Y)*)
  - 6) substantif dérivé du verbe  
(*X is constructed (by Y) / la construction de X (par Y)*)
- 

9. Il convient sans doute de signaler en terminant que les difficultés que nous venons de passer en revue ne sont pas des difficultés subjectives : elles ne sont pas nécessairement ressenties comme telles, surtout par le traducteur averti. Ce sont des difficultés objectives, qui tiennent à l'asymétrie structurale des langues, et relèvent de l'étude méthodique des faits de traduction.

IRÈNE V. SPILKA

## BIBLIOGRAPHIE

- BELLERT, Irena, « On the French Equivalents of English Passive Constructions », *Études de linguistique appliquées à la traduction automatique / Working Papers in Linguistic Machine Translation*, mars 1974.
- CATFORD, J.C., *A Linguistic Theory of Translation*, Oxford University Press, 1965.
- FILLMORE, Charles, « The Case for Case », *Universals in Linguistic Theory*, E. Bach and R. Harms (Eds.), New York, Hold Reinhart and Winston, 1968.
- HUPET, M. et J. COSTERMANS, « Un passif : pour quoi faire ? Quinze années de travaux psycholinguistiques », *La linguistique*, vol. 12, fasc. 2 / 1976.
- VINAY, J.-P. et J. DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Montréal, Didier, Beauchemin, 1958.